Tour entre Cerces et Ecrins (sans voiture)

Briançonnais

Bus vers le départ de la randonnée (Benjamin Martinie - Parc national des Ecrins)

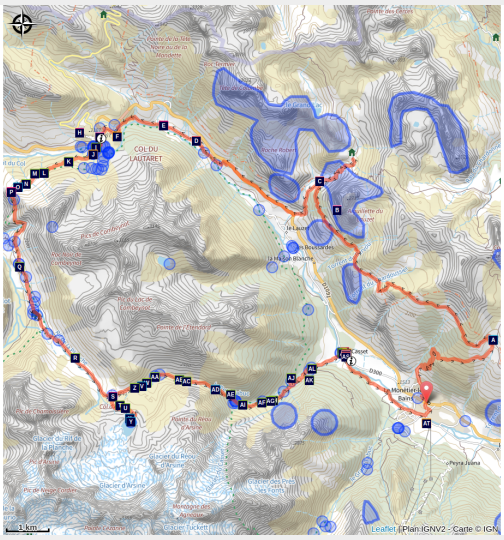

Ce tour en 3 jours, accessible en bus, donne un aperçu de l'architecture locale, une vue de quelques uns des plus beaux sommets des Ecrins et permet de passer deux nuits en refuge, avec une petite incursion dans le massif des Cerces.

Avec ce tour, on commence dans la civilisation pour découvrir son histoire, son patrimoine, avant de s'élever vers les cimes pour une perspective unique des hauts sommets des Écrins, puis on s'immiscera dans le cœur du massif. Variété d'ambiances garantie !

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 jours

Longueur : 45.9 km

Dénivelé positif : 2300 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et architecture, Lac et glacier, Refuge

Itinéraire

Départ : Le Monêtier-les-Bains
Arrivée : Le Monêtier-les-Bains
Balisage : GR PR
Communes : 1. Le Monêtier-les-Bains
2. Villar-d'Arène

Profil altimétrique

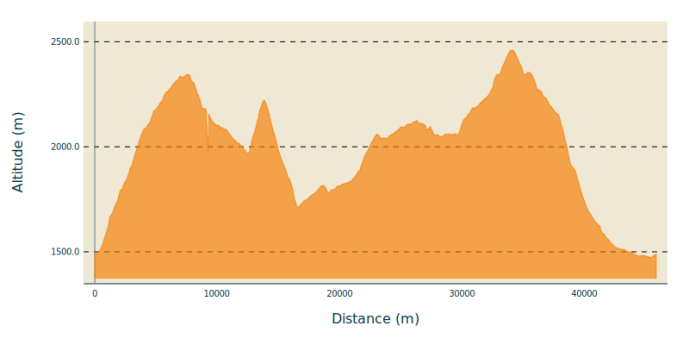

Altitude min 1472 m Altitude max 2459 m

La première étape part du village du Monêtier-les-Bains et de ses richesses patrimoniales, pour monter par le bois de Saint-Joseph et rejoindre le chemin du Roy. Sur ce sentier en balcon, la vue sur les glaciers des Écrins est unique. On contourne l'Aiguillette du Lauzet, territoire des bouquetins et on s'insinue dans la vallée du Rif pour rejoindre le refuge du Clot des Vaches.

Le deuxième jour, on redescend pour ensuite remonter vers le col du Lautaret, le long du GR50. On emprunte alors le bien connu sentier des Crevasses, avec son belvédère et sa vue unique sur les glaciers de l'Homme et du Lautaret, on continue à flanc de montagne pour rejoindre l'Alpe de Villar d'Arène.

Du refuge de l'Alpe de Villar d'Arène le sentier rentre en cœur de parc et s'élève progressivement jusqu'aux lacs des glaciers d'Arsine. Le décor lui aussi prend de l'altitude et l'ambiance est à la haute montagne. Le parcours bascule alors dans la vallée de la Guisane par un bon chemin jusqu'au village du Casset en passant devant le petit lac de la Douche à l'entrée d'une forêt de mélèzes, puis continue jusqu'au centre du Monêtier-les-Bains.

Étapes :

1. Du Monêtier-les-Bains au refuge du Clot des Vaches
   14.0 km / 1339 m D+ / 5 h
2. Du refuge du Clot des Vaches à l'Alpe de Villar d'Arène
   16.5 km / 563 m D+ / 6 h
3. De l’Alpe de Villar d’Arène au Monêtier-les-Bains (étape du GR 54)
   12.9 km / 294 m D+ / 4 h 30

Sur votre route...

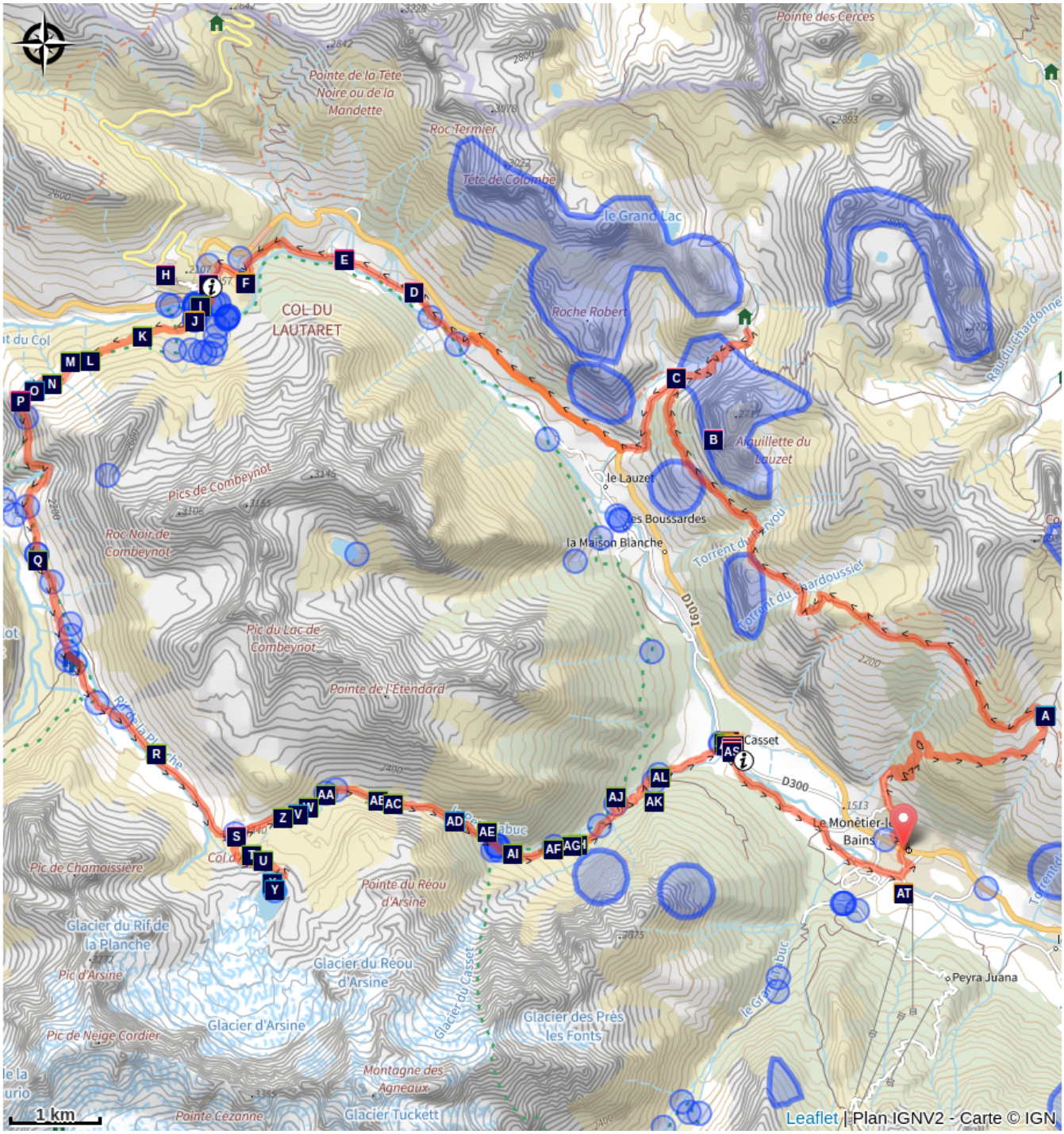

- Captage de la Moulette (AA)
- L'escalade en rive gauche de la Guisane (AB)
- L'Alpe du Lauzet (AC)
- Hospice de la Madeleine (AD)
- Vue sur le Pic de Rochebrune (AE)
- Le massif de Combeynot, W. Brockedon (AF)
- Le climat du col du Lautaret (AG)
- La tufière du col du Lautaret (AH)
- Hierochloe odorata (AI)
- Téléskis démantelés (AJ)
- Aulnaie à aulnes verts (AK)
- La mégaphorbiaie (AL)
- Lys martagon (AM)
- Tétras lyre (AN)
- Vue sur la Meije (AO)
- Le belvédère de l'homme (AP)

La "bosse" des marmottes (AQ)
Col d'Arsine (AS)
Lagopède alpin (AU)
Un régime aquatique (AW)
Fonte du glacier d'Arsine (AY)
Bergeronnette des ruisseaux (BA)
Solitaire (BC)
Venturon montagnard (BE)
Un prédateur volant (BG)
Merle à plastron (BI)
Le cincle plongeur (BK)
L'amoureux des vieilles pierres (BM)
Portes et cours (BO)
Le Casset (BQ)
Eglise Saint-Claude au Casset (BS)
Swertie vivace (AR)
Jonc arctique (AT)
Moraine (AV)
Vêlage (AX)
Alouette des champs (AZ)
Papillon de jour, papillon de nuit (BB)
Couleur de l'eau des méandres (BD)
Mélèze (BF)
L'aigle royal, mascotte des Ecrins (BH)
Les chamois (BJ)
Blaireau européen (BL)
Murin à moustaches (BN)
Moineau soulcie (BP)
Cadrans solaires (BR)
La station de Serre Chevalier (BT)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Très exposé au soleil, il peut faire très chaud. Partir tôt.

Bien se renseigner sur les horaires des transports en commun qui peuvent évoluer d'une année à l'autre.

Comment venir ?

Transports

Point de départ / retour : arrêt de bus « **Le Monêtier-les-Bains – Église** »

Le Monêtier-les-Bains est accessible en transports en commun :

- **Depuis Grenoble** : train jusqu'à Grenoble (TGV), puis emprunter la ligne ZOU! 55 Grenoble ↔ Briançon, qui dessert Le Monêtier-les-Bains (circulation toute l'année).
- **Depuis Briançon** : train jusqu'à Briançon (TER ou train de nuit), puis emprunter la ligne ZOU! 55 Briançon ↔ Grenoble, qui dessert Le Monêtier-les-Bains (circulation toute l'année).
- **En période estivale** : il est également possible de rejoindre Le Monêtier-les-Bains depuis Briançon avec la ligne AltiGo L6.
  Informations et réservations

horaires et réservations :

Ligne ZOU! 55 – Grenoble ↔ Briançon (via Serre Chevalier)
Réservations : https://www.reservation-zou-resalp.fr

Ligne AltiGo L6 – Briançon ↔ Le Monêtier-les-Bains (été)
Horaires et informations : https://www.monaltigo.fr

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d’altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3300m d’altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d’altitude à une distance de 300m sol.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2430m d’altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2610m.

Lieux de renseignement

Centre d'accueil du Casset (ouverture estivale)
Le Casset, 05220 Le Monêtier-les-bains

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 53 27
https://www.ecrins-parcnational.fr

Centre d'accueil du Col du Lautaret (ouverture estivale)
Col du Lautaret, 05220 Le Monêtier-les-bains

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 49 74
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Office de Tourisme serre Chevalier Vallée Briançon
Centre commercial Prélong, 05240 La Salle les Alpes

contact@serre-chevalier.com
Tel : 04 92 24 98 98
https://www.serre-chevalier.com

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Captage de la Moulette (AA)

De la neige des sommets à l'eau du robinet il n'y a qu'un pas : le captage des sources. Située à plus de 2 150 m d'altitude à l'entrée du vallon de la Moulette, le captage haut de la Moulette fournit à la commune du Monêtier-les-Bains une partie de son eau potable. Avec ses 164 milliers de m3 d'eau souterraine prélevés chaque année, la source est importante pour le village. Cette eau est naturellement potable et répond aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés par le contrôle sanitaire.

L'escalade en rive gauche de la Guisane (AB)

Si la rive droite de la vallée de Guisane et les hauts sommets des Écrins font rêver les alpinistes, le massif des Cerces avec ses grandes falaises calcaires en rive gauche est le paradis des grimpeurs. De nombreux sites de tous niveaux y ont été ouverts depuis les années 1930. La Tour Termier ouvre le bal rapidement suivie par Roche Robert, Roche Colombe et la fameuse Aiguillette du Lauzet. Grandes voies, sites écoles ou via ferrata (celle du Lauzet est l'une des premières de France), il y en a pour tous les goûts. En pleine saison, certains parkings sont bondés et on entend résonner le cliquetis des mousquetons !

L'Alpe du Lauzet (AC)

L'Alpe du Lauzet est un hameau d'alpage planté à 1 940 m d'altitude, en dessous de l'Aiguillette du Lauzet, qui culmine à 2 717 m, sur la commune du Monêtier-les-Bains. Le hameau est aligné à mi-pente afin d'éviter les avalanches qui se déchargent régulièrement dans le fond du vallon. Les quelques maisons servaient autrefois de lieu d'estive pour les habitants du Lauzet, dans la vallée de la Guisane. Sur la porte de la chapelle, une plaque indique que cinq personnes sont mortes ensevelies par une avalanche durant l'hiver 1892.

Attribution : © Parc national des Ecrins - Jean-Pierre Nicollet

Hospice de la Madeleine (AD)

Situé à 1 810 m d'altitude, en dessous de l'actuelle route du col du Lautaret, l'hospice de la Madeleine permettait aux voyageurs de franchir ce passage en tout temps et de donner un peu de repos aux pélerins se rendant à Rome ou en Terre sainte. La fondation de l'ordre de la Sainte-Pénitence dans ces bâtiments date de 1228. Le lieu possède une chapelle et est situé sur l'ancienne voie reliant Briançon à Grenoble. Une avalanche détruisit l'hospice de la Madeleine en 1740, le bâtiment fut reconstruit puis abandonné avec la modernisation de la route du Lautaret.

Vue sur le Pic de Rochebrune (AE)

La vallée de la Guisane redescend au sud-est sur Briançon. La vue s'ouvre au loin sur le début du massif du Queyras dont un des sommets se distingue très nettement. Le Pic de Rochebrune, haut de ses 3 320 m d'altitude, trône fièrement au-dessus de la vallée de Cervières à 10 km de Briançon et de la vallée du Guil dans le Queyras, toutes les deux reliées par le col de l'Izoard (2 361m). Cet énorme bastion de roches dolomitiques est accessible à des randonneurs de bon niveau puisque la dernière partie est un peu raide et nécessite de faire quelques pas en mettant les mains.

Le massif de Combeynot, W. Brockedon (AF)

Dans l'ouvrage de W. Brockedon, *Illustrations of the Passes of the Alps*, paru en 1828, une des gravures qui illustrent le col du Mont-Genèvre représente selon le titre : *Mont d'Arcines and the Val de Guisane from the Col du Lautaret* (p. 25). Cette vue est ainsi décrite « Across a deep ravin, the River Guisane is seen tumbling down the mountains from its source in the distant glacier of Mont d'Arcines, and thence flowing on to the Durance, through the narrow valley wich is bounded by rugged and pinnacled mountains ». A la page précédente, il précise « Le Casset, is near the foot of the Glacier de Lasciale, which descends from the Mont d'Arcines ». Il est donc clair que le Mont d'Arcines est l'actuel montagne des Agneaux et le glacier de Lasciale est le glacier du Casset qui devait alors descendre beaucoup plus bas. Cependant, Paul Guillemin considère qu'il s'agit de la première représentation imprimée de la Meije, lui attribuant le n° 2 dans son inventaire (PG : 2). C'est une erreur d'interprétation de sa part. En effet, il s'agit de la vue que l'on a sur le massif du Combeynot depuis l'ancienne route du Lautaret. De ce point de vue, on ne voit pas non plus les Agneaux (ou Mont d'Arcines).

Le climat du col du Lautaret (AG)

Le col du Lautaret est une limite climatique entre les Alpes du nord et les Alpes du sud. Il fonctionne comme une barrière pour les perturbations et il n'est pas rare que la vallée de la Romanche à l’ouest soit enneigée et la vallée de la Guisane à l’est soit sèche, ou inversement. La vallée de la Romanche redescend directement sur la région de Grenoble où le climat à la même altitude est marqué par deux fois plus de précipitations, elle fonctionne donc comme un corridor aux perturbations venant de cette zone. Cela explique que le col du Lautaret ainsi que le col du Galibier voisin marquent la limite de répartition de nombreuses plantes d'affinités méditerranéennes. En effet, cette position de charnière est caractérisée par un climat avec une forte influence méditerranéenne en direction de Briançon.

Attribution : © Parc national des Ecrins - Cyril Couriser

La tufière du col du Lautaret (AH)

Le tuf est une roche sédimentaire issue de la précipitation du calcaire dissous dans de l'eau qui sort en surface d’un cours d’eau ou d’une source. Lors de cette solidification minérale des carbonates, de nombreux débris végétaux ou animaux restent emprisonnés et se fossilisent. C'est ainsi qu'une campagne de fouilles réalisée entre 2008 et 2010 a permis de reconstituer la flore du col au moment du dépôt de la roche. Le tuf est aussi une roche tendre que l'on sculpte facilement et qui fut très prisée pour la construction des bâtiments publics ou des maisons de « bonnes gens ». L'église de Villar d'Arène est construite avec le tuf de la carrière du Lautaret qu'elle a presque épuisée. La tufière du Lautaret est inscrite comme habitat d’intérêt communautaire au sein du site Natura 2000 « Combeynot Lautaret Ecrins ».

Hierochloe odorata (AI)

Aussi connue sous le nom d'herbe à bison ou d'avoine odorante, cette graminée pousse dans les pelouses humides et les abords de marécages. À partir de sa souche rhizomateuse, elle forme des touffes de 60 à 70 cm de hauteur. Grâce à la coumarine qu'elle contient, elle dégage une odeur agréable qui lui vaut d'être utilisée dans la production de boissons distillées. Protégée au niveau national, elle est aussi très rare sur le département des Hautes-Alpes.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Téléskis démantelés (AJ)

Une petite station de ski fut créée dans les années 1970 non loin du col du Lautaret. Du fait des risques d'avanlanches et des nouvelles normes la pratique du ski alpin fut déplacée près du village de Villar d'Arène et sur le hameau du Chazelet. Les deux téléskis devenus obsolètes, situés dans un territoire de très grande valeur paysagère et très riche en terme de biodiversité, dénaturaient cet espace classé depuis 1974 en réserve naturelle nationale du Combeynot. En 2013, un démantèlement a donc été entrepris par le Syndicat mixte des Stations villages de la Haute Romanche avec l'appui du Parc national. Au final, plus de 35 tonnes de ferraille et blocs de béton ont été évacuées.

Attribution : Eric Vannard - PNE

Aulnaie à aulnes verts (AK)

Transition spectaculaire entre la véritable forêt et les alpages sur les versants à l'ubac, elle représente une formation dense d'arbustes, composée essentiellement de saules et d'aulnes verts. Ces derniers sont voués à ne jamais atteindre la taille d'un arbre. Ils composent des fourrés impénétrables où sangliers, chamois, chevreuils ont tracé au fil du temps, des labyrinthes pour s'y cacher. Pourvoyeurs d'azote par leurs racines, ils fertilisent les sols au point d'accueillir les dernières incartades de la mégaphorbiaie en altitude.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

La mégaphorbiaie (AL)

Zone transitoire à l'orée supérieure de la forêt, elle se compose de plantes volumineuses à larges feuilles, en quête de lumière pour assurer leur développement. Sous son couvert, un petit monde animal et végétal trouve son compte, notamment la dorine ou l'adénostyle. Sur la partie occidentale du massif des Écrins, on la retrouve en bordure des torrents et des ruisseaux. Là, juste après la fonte des neiges, elle montre sa tête d'or en composant des tapis du plus bel effet.

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins

Lys martagon (AM)

Le Lys Martagon est l'hôte des pentes herbeuses, pelouses ou des sous-bois, on le voit d’assez loin grâce à sa longue hampe florale dressée d’où se détachent de trois à dix fleurs majestueuses.
Elles sont grandes, d’un rose violacé ponctué de pourpre, constituées de six « pétales » se recourbant vers le haut à maturité. Elle laisse, alors, apparaître six étamines orangées. Les fleurs, penchées vers le bas, se redressent lors de la formation du fruit.

Attribution : Pierrick Navizet - Parc national des Ecrins

Tétras lyre (AN)

Présent dès 1200 m d'altitude, le tétras lyre ne se rencontre en France que dans les Alpes. On repère le mâle à son plumage noir et à sa queue en lyre qui a donné son nom à l'espèce.Tandis qu'en hiver il passe le plus clair de son temps réfugié dans des igloos creusés dans la neige pour se protéger du froid, au printemps le mâle se livre à des parades spectaculaires pour attirer les poules. Sur cette zone, le Parc national organise un suivi de la population de cette espèce.

Attribution : Robert Chevalier - Parc national des Ecrins

Vue sur la Meije (AO)

La Meije est le deuxième sommet majeur du massif des Écrins. Elle se compose de 3 principaux pics : le Doigt de Dieu (3 973 m), la Meije orientale (3 891m), et le point culminant, le Grand Pic à 3 983 m. C'est un sommet technique dont la première ascension a été réalisée le 16 août 1877 par Emmanuel Boileau de Castelnau accompagné du célèbre guide local Pierre Gaspard. Meije provient de Meidjo en occitan qui signifie midi, puisque pour les habitants de La Grave le soleil passe à l'aplomb de ce sommet aux alentours de midi. De l'autre côté, avant sa renommée, il était appelé le bec des peignes par les habitants de Saint-Christophe-en-Oisans.

Attribution : © Parc national des Écrins - Pascal Saulay

Le belvédère de l'homme (AP)

Une rambarde en bois installée à l'endroit le plus avantageux pour contempler les glaciers descendant de la Meije. Le glacier du Lautaret sur la gauche et celui de l'Homme sur la droite se rejoignent péniblement aujourd'hui. Ce dernier glacier est la voie de descente à skis au printemps du Pic Oriental de la Meije et du refuge de l'Aigle (visible en continuant sur le sentier vers le rocher blanc) Ce refuge est perché à 3 450 m d'altitude sur un éperon rocheux. Une nouveau refuge a été installé en 2014 en intégrant l'ancienne charpente qui datait de 1910.

Attribution : © Parc national des Écrins - Cyril Coursier

La "bosse" des marmottes (AQ)

La marmotte alpine est naturellement présente sur les pelouses d’altitude. Ici, elle occupe un lieu singulier que l'on à coutume d'appeler la "bosse" des marmottes. Ce rongeur hibernant n’est visible que d’avril à octobre. La marmotte vit en famille respectant une hiérarchie. Les jeux, les toilettes, les rixes et les morsures assurent la dominance d’un couple ainsi que la cohésion du groupe. Chacun participe à la délimitation du territoire en frottant ses joues sur des rochers ou en déposant crottes et urine. Lors d’un danger, la marmotte émet un sifflement aigu et puissant afin d’en avertir les autres.

Attribution : PNE - Coursier Cyril

Swertie vivace (AR)

Au début du mois d'août, les étoiles violettes de la swertie s'ouvrent sous le soleil. A la base de chacun des cinq pétales, deux fossettes luisantes emplies de nectar attirent les insectes. De la famille des gentianes, cette belle fleur est une vivace qui résiste à la mauvaise saison grâce à son bourgeon hivernal persistant au ras du sol, entouré d'une rosette de feuilles protectrices.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Col d'Arsine (AS)

Le col d'Arsine constitue un lieu de passage et de visite important sur le Tour des Ecrins et de l'Oisans (GR54). Il donne un point de vue remarquable sur le massif des Agneaux. Le col fait partie d'un itinéraire ancien utilisé parfois à la place du passage par le col du Lautaret. Point de passage entre la Guisane et la Romanche, l'endroit est cité dès le Moyen-Âge comme lieu de confrontation pastorale entre les communautés de Villar d'Arène et du Monêtier-les-Bains.

Attribution : Cyril Coursier - PNE

Jonc arctique (AT)

Même s'il est relativement commun dans certains marais acides, le jonc arctique n'en est pas moins protégé sur tout le territoire des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Reconnaissable à son absence totale de feuilles, il possède dans le tiers supérieur de la tige des fleurs peu nombreuses et noirâtres. Les tépales de ces dernières sont obtus et un peu plus courts que la capsule.

Attribution : Christophe Albert - PNE

Lagopède alpin (AU)

Cinq heures du matin, à plus de 2 000 m d’altitude, au mois de mai, le jour se lève sur les landes à myrtilles qui apparaissent entre les plaques de neige. Soudain, un cri rauque, quasi métallique, déchire l’ambiance calme de l’aube : c'est le lagopède alpin en pleine parade nuptiale. Originaire de la toundra arctique, le lagopède alpin, appelé parfois perdrix des neiges, était présent dans toute l’Europe pendant les glaciations avant de voir son espace de vie se restreindre aux montagnes. Il y trouve, aujourd’hui encore, les conditions indispensables à sa survie. Les parcs nationaux alpins ont une responsabilité majeure dans la conservation de cette espèce. L'inventaire de l'unité naturelle Haute Romanche en 2005 a démontré l'existence d'un noyau important de population sur le site.

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Moraine (AV)

Le site d'Arsine présente un beau complexe moranique avec son cortège floristique de marge glaciaire. La moraine frontale du glacier d'Arsine repose sur un complexe de glaciers rocheux végétalisé occupant le bas du cirque sur une quarantaine d'hectares. Cet ensemble correspond vraisemblablement à un remaniement des dépôts glaciaires abandonnés suite à l'installation d'un pergélisol. C'est-à-dire que le sol se maintient constamment à une température égale ou inférieure à 0º C durant plusieurs années. Ce phénomène s'est vraisemblablement produit lors du refroidissement climatique du Dryas récent, soit 11 000 à 10 000 ans avant notre ère.

Attribution : PNE - Nicollet Bernard

Un régime aquatique (AW)

La bergeronnette des ruisseaux est une "hyperactive" qui compose son repas de mouches, moustiques, libellules et toutes sortes de larves d’insectes aquatiques. Elle chasse au bord de l’eau, en sautillant de pierre en pierre ou en volant sur place pour happer ses proies. Il lui arrive de pêcher des crustacés, des mollusques et même de petits poissons pour compléter son alimentation. Pour construire son nid, elle ne quitte pas non plus les rives humides, recherchant même la proximité d’une chute d’eau ou du courant d’une rivière.

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Vêlage (AX)

Quand le lac est gelé et que la température de l'air se réchauffe, la glace se détend en provoquant ce qui s'appelle le "chant de lac". Le lac ouest est le dernier du massif où il est encore possible d'observer des chutes de séracs (front du glacier) dans ses eaux provoquant un bruit sourd qui résonne.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre

Fonte du glacier d'Arsine (AY)

Le lac d'Arsine est né dans les années 1950 à la suite de la fonte du glacier d’arsine. Devant son évolution rapide, il est suivi dès 1969 et en 1985 des mesures plus complètes révèlent un volume d’eau de 800 000 m3 contenu par une moraine fragilisée par la présence de glace en son sein. Avec ce risque de rupture, des travaux d’urgence sont entrepris dès le printemps suivant pour stopper la montée du niveau du lac par un chenal de régulation creusé à travers la moraine frontale. Près de 30 ans plus tard, le site glaciaire est toujours suivi de près par les agents du Parc. Et le risque est complètement écarté.

Alouette des champs (AZ)

Un oiseau funambule suspendu dans le ciel égrène longuement sa ritournelle de notes qui se bousculent. Puis, les ailes triangulaires repliées et suivant une spirale parfaite, l'oiseau se pose à terre au milieu de la prairie. Au sol, il est peu visible : son ramage aux différentes teintes brunes lui assure un camouflage confondant. Dans sa quête de nourriture, ses déplacements, succession de petites courses et d'arrêts brusques, lui permettent par ailleurs de repérer d'éventuels prédateurs.

Attribution : PNE - Saulay Pascal

Bergeronnette des ruisseaux (BA)

Avec élégance, la bergeronnette des ruisseaux sautille et s'active sur les rochers au bord des rivières. Présente ici dans un torrent de montagne, elle affectionne tous les cours d'eau, à la montagne, à la campagne ou à la ville, et même les petits lacs d'altitude. Comme les autres bergeronnettes, elle hoche perpétuellement sa longue queue noire bordée de blanc. Son ventre est jaune comme celui de la bergeronnette printanière, mais elle s'en distingue par son dos gris cendré. En période nuptiale, le mâle exhibe fièrement une bavette noire qui permet alors de mieux le différencier de sa femelle, qui garde le sourcil et la gorge blanche. Leurs pattes rosées sont une spécificité, celles des autres bergeronnettes sont noires.

Attribution : PNE - Saulay Pascal

Papillon de jour, papillon de nuit (BB)

Les papillons diurnes se différencient des nocturnes à la forme de leurs antennes. On remarque également qu'au repos, les ailes des diurnes sont repliées verticalement au-dessus du corps – discrétion oblige – alors que les nocturnes s'en recouvrent. Le solitaire, craintif et prudent, a une autre particularité comportementale : dès que la température est moins favorable pour voler, il se pose et offre son flanc aux rayons du soleil pour emmagasiner de l'énergie, allant même jusqu'à se pencher légèrement, alors que d'autres étalent dangereusement leur anatomie dans sa totalité.

Attribution : PNE - Warluzelle Olivier

Solitaire (BC)

La lande fermée d'éricacées et de saules soyeux abrite une population d'un papillon peu commun et protégé : le solitaire. En d'autres lieux, il occupe également d'autres milieux comme les landes à airelles et les tourbières, le solitaire est rare et difficile à observer. Ce papillon de jour se reconnaît à sa parure jaune délicatement saupoudrée de gris sous les ailes postérieures du mâle alors que Madame a opté pour une voilure blanche presque immaculée. Tous deux portent un modeste liseré rose surlignant le pourtour de leurs ailes, ponctuées d'un minuscule ocelle blanc cerné de brun et d'un discret croissant gris.

Attribution : PNE - Delenatte Blandine

Couleur de l'eau des méandres (BD)

La couleur turquoise des eaux qui serpentent dans les méandres du torrent du Petit Tabuc donne un caractère particulièrement remarquable au site. Le vallon est prisé des photographes et artistes pour l'interprétation photographique et picturale.

Attribution : PNE - Coursier Cyril

Venturon montagnard (BE)

Un petit oiseau vert-jaune-gris se balance sur une haute branche. « Tchèt ». Le venturon montagnard s'envole pour se poser sur un lambeau de pelouse écorchée. Il ressemble à un verdier de petite taille, mais son cri métallique émis lors de ses petits vols ne laisse pas de doute. Son observation prolongée montre un joli gris bleuté sur la tête et les côtés de la poitrine. Des barres alaires jaunes sont bien visibles. Sur de longs parcours, avec son vol ondulé, il fait penser à un chardonneret. Tout comme son cousin, il est sociable et circule en petits groupes pour explorer une touffe d'ortie ou une pelouse.

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Mélèze (BF)

Le mélèze est le seul résineux européen à perdre ses aiguilles en hiver. Son bois est rouge brun. Dans le paysage, il détonne par ses couleurs allant du vert tendre au printemps aux couleurs or de l'automne. Ses fleurs roses séduisent les naturalistes et photographes au printemps. Le mélèze est un arbre colonisateur des versants de montagne. S'il s'accommode des conditions difficiles de la montagne, il ne supporte pas la concurrence des autres arbres. Le site du Petit Tabuc est un bel exemple de la capacité de colonisation de cette essence, même si elle est régulièrement mise à mal par les avalanches.

Attribution : PNE - Chevalier Robert

Un prédateur volant (BG)

L’aigle est un prédateur par excellence. Tout en lui évoque la force et l’audace. Son aspect bien sûr, avec un regard impressionnant que souligne une arcade sourcilière proéminente, mais surtout des armes redoutables : un vol rapide adaptable aux situations les plus acrobatiques, et des serres acérées d’une grande puissance. Sa vue perçante lui permet de détecter ses proies : de la marmotte au jeune chamois, en passant par le lagopède et le lièvre. En hiver, il prélève régulièrement sa nourriture sur les cadavres d’animaux contribuant ainsi à l'épuration naturelle de la nature.

Attribution : PNE - Telmon Jean-Philippe

L'aigle royal, mascotte des Ecrins (BH)

Le site du Petit Tabuc est un territoire de nidification très favorable à l'aigle royal. L'aigle royal compte parmi les espèces protégées considérées comme rares en Europe. L'importance des populations recensées dans le massif des Ecrins confère au Parc une responsabilité particulière dans la conservation de l'espèce. Des comptages sont organisés régulièrement depuis 1985 ainsi qu'un suivi fin de la reproduction, des causes de perturbation et de la mortalité.

Attribution : PNE - Combrisson Damien

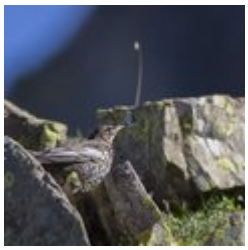

Merle à plastron (BI)

Au milieu des alpages parsemés de mélèzes ou de "brousses", un cri d’alarme suivi d’une amorce de chant retentit. Un merle ? Oui, mais un merle à plastron. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèzes, de pins sylvestres, d’épicéas et de pins cembros, de 1 000 à 2 500 m d’altitude. Essentiellement migrateur, le merle à plastron hiverne en Espagne et en Afrique du Nord et sera de retour en montagne dès le mois de mars.

Attribution : PNE - Saulay Pascal

Les chamois (BJ)

Rupicapra rupicapra, la chèvre des rochers n'est pas à l'origine exclusivement inféodée à la haute montagne. L'espèce affectionne tout particulièrement les escarpements rocheux et les fortes pentes plus que l'altitude. Toutefois, la forte pression humaine exercée sur le chamois l'a conduit à se retirer toujours plus haut. Convoité pour sa chasse sportive, il a trouvé refuge ici dans le Parc national des Ecrins.

Attribution : Cyril Coursier - PNE

Le cincle plongeur (BK)

Au promeneur attentif, le torrent de montagne livre ses secrets. Le maître des lieux est un petit oiseau brun, roux et gris, à la queue courte et au plastron d'un blanc pur, séparé de l'abdomen foncé par une bande couleur châtain. On l'aperçoit souvent en vol, rasant la surfaces des eaux pour saisir les insectes. Le cingle plongeur doit son nom à ses habitudes alimentaires; pour trouver des larves aquatiques, il plonge tête la première et vient s'agripper au fond pour marcher à contre courant.

Attribution : Damien Combrisson - PNE

Blaireau européen (BL)

La rencontre avec le blaireau a souvent lieu la nuit au bord d'un chemin, d'un talus ou d'une route. Son allure tranquille et sa démarche ronde de plantigrade font penser à un petit ours ; à moins qu'il ne laisse voir les bandes noires et blanches de sa tête avant de fuir. Vers de terre, reptiles, grenouilles, fruits, plantes… sont à son menu. Les familles de blaireaux vivent dans des terriers parfois très étendus et très anciens, aux nombreuses chambres et galeries. Tolérants, ils les partagent quelquefois avec les lapins ou les renards. Le « tesson » fait partie de ces voisins discrets qui nous côtoient sans laisser deviner leur présence hormis leurs empreintes composées de 5 doigts presque alignés et laissant apparaître les traces de longues griffes.

Attribution : PNE - Fiat Denis

L'amoureux des vieilles pierres (BM)

Le moineau soulcie est un sédentaire. Généralement, il s'installe dans les zones agricoles riches en pierres, terrasses de culture, ruines, clapiers, vieux bâtiments… toujours bien exposées. Ce moineau est un méridional que l'on trouve jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude, pourvu que le paysage soit dégagé et riche en éléments minéraux. Il niche dans un trou de rocher, dans un mur, parfois sous le toit d'une habitation. Il peut alors se mélanger au moineau domestique. C'est un oiseau sociable qui vit en petites colonies éparses.

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Murin à moustaches (BN)

Le murin à moustaches est une chauve-souris à museau sombre. Il est assez commun dans certaines régions de montagne, où il peut être l'une des espèces les plus fréquentes après ses cousines les pipistrelles. Il affectionne les arbres, depuis les berges des rivières jusqu'aux forêts d'altitude, mais on le rencontre aussi dans les jardins, les villages, comme au hameau du Casset. Ce petit mammifère se nourrit d'insectes volants participant ainsi à leur régulation. Comme tous les mammifères, la femelle nourrit son unique petit en l'allaitant.

Attribution : PNE - Corail Marc

Portes et cours (BO)

Au hasard des rues du Casset, certaines portes d’habitation attirent le regard, réunissant la plupart des éléments décoratifs des façades. Elles sont en mélèze, moulurées ou sculptées de motifs géométriques ou floraux et sont surmontées d’un tympan souvent orné d’une grille. Derrière la porte se cache la cour, vestibule commun aux hommes et aux bêtes. La façon d’habiter et d’organiser la maison prévoyait autrefois cette entrée unique, espace de circulation donnant accès à l’étable et aux pièces d’habitation. Entre extérieur et intérieur, la cour a une fonction de passage, d’isolation, mais aussi de rangement.

Attribution : Claire Broquet - PNE

Moineau soulcie (BP)

Le moineau soulcie se trouve dans le site en limite nord-ouest et altitudinale de son aire de répartition et niche régulièrement dans la zone. Cette espèce en régression au niveau national a été inscrite sur la liste rouge en Rhône-Alpes et fait l'objet d'études en PACA. Les moineaux domestiques sont parfois ignorés des hommes car trop proches d'eux. Et pourtant ! Celui-là est plus grand, et si son plumage l’apparente à une femelle de moineau domestique, ses cris le distinguent à coup sûr : un « tilip» ou un «thui» quand ce n’est pas un «tchei» typique du pinson du Nord !

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Le Casset (BQ)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe “cassare” (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d’éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l’abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui “bougent” à une autre échelle de temps que la nôtre.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre

Cadrans solaires (BR)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous aller découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d'autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d'antan.

Attribution : Claire Broquet - PNE

Eglise Saint-Claude au Casset (BS)

Avec son clocher démesurément élevé, l'église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l'impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L'église, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l'intérieur, l'œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d'autant plus forte que le clocher disproportionné ne présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l'incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions « HM 1717 », une date que l'on retrouve sur la grille en fer forgé de l'imposte de la fenêtre axiale de l'abside et sur les fonts baptismaux.

La station de Serre Chevalier (BT)

En bordure du Parc national des Écrins, la station de ski de Serre Chevalier s'étale sur plusieurs communes en rive droite de la Guisane, de Monêtier-les-Bains à Briançon. Créée en 1941 avec le téléphérique de Chantemerle, elle possède le plus grand domaine skiable des Alpes du Sud avec 61 remontées mécaniques et des pistes de tous les niveaux de 1 200 m à 2 830 m d'altitude au Pic de l'Yret (Le Monêtier-les-Bains). Le logo de la station est un aigle faisant référence au baron Borel du Bez, représentant du Briançonnais en 1792 à l'Assemblée constituante qui gouverna la France entre 1792 et 1795 pendant la Révolution Française. Le Bez est un hameau de Villeneuve rattaché à la station de Chantemerle dans les années 1970.

Attribution : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet